

COMMUNE DE MERVILLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la décision
27	27	26

Date de la Convocation: 24/05/2013

Date d’Affichage : 07/06/2013

L’an deux mille treize et le trente et un mai à 19 heure(s) 00, le Conseil Municipal de la commune de Merville, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels, sous la présidence de : M. Bernard TAGNERES, Maire de Merville

Présents :

MM. Bernard TAGNERES, Chantal AYGAT, Yves VERSAPUECH, Patricia OGRODNIK, Anne-Marie DURRIS, Cécile LABORDE, Marie-Claude LEFEVRE, Julien COLTRO, René BEGUE, Alexandrine MOUCHET, Marie-Line FAURIE, Sauveur GIBILARO, Daniel CADAMURO, Joséphine LABAYEN REMAZEILLES, Patrick DI BENEDETTO, , Marie-Thérèse TRECCANI, Patricia POUTREL, Jean-François LARROUX, Gilles MARTIN.

Absents/Excusés/Procurations :

Thierry VIGNOLLES donne procuration à Bernard TAGNERES
Jean-Luc FOURQUET donne procuration à Patricia OGRODNIK
Eric SANTAMANS donne procuration à Chantal AYGAT
Nicole SUDRES donne procuration à Sauveur GIBILARO
Christian PARIS donne procuration à Patrick Di BENEDETTO
Nelly AUGUSTE donne procuration à Alexandrine MOUCHET
Colette BEGUE donne procuration à Daniel CADAMURO
Jean-Yves CHALMETON absent

Secrétaire de séance : Marie-Line FAURIE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 MAI 2013

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.
Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle l’ordre du jour du conseil municipal.

➤ **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 Avril 2013**

1. ADMINISTRATION GENERALE

- a) Création de poste d’adjoint administratif 2^{ème} classe
- b) Création de poste d’adjoint technique 2^{ème} classe
- c) Création de poste d’adjoint d’animation 1^{ère} classe
- d) Création de postes d’adjoints d’animation 2^{ème} classe

2. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire rajoute que dans le point des questions diverses, il souhaite informer l'assemblée de :

- a) La réunion prévue pour les nouveaux arrivants sur la commune.
- b) Le recrutement d'un nouveau Directeur Général des Services.
- c) Réunion d'information sur les rythmes scolaires.
- d) Réunion publique pour la présentation des projets inscrits au BP 2013.
- e) Présentation des projets de l'extension de l'école Georges Brassens ainsi que la reconstruction de la salle des fêtes.
- f) Madame Patricia POUTREL souhaite obtenir une information sur la trésorerie de la commune.

Approbation du compte rendu du 15 avril 2013

Monsieur le Maire précise avoir reçu des remarques à apporter sur le compte rendu, à savoir :

- Dans le chapitre « subvention aux associations », page 8, rajouter à la phrase Madame Chantal AYGAT informe *que* la procédure est en cours de réalisation et *que* la commission participe activement à l'achèvement des signatures *de* ces conventions.
- Avant le vote et *afin d'éviter tout conflit d'intérêt*, 4 présidents d'associations élus quittent la salle du conseil.
- Le commentaire des tarifs concernant la location de matériel est tronqué, il s'agit de la rectifier.

Madame Patricia POUTREL souhaite que soient rajoutées les interventions suivantes :

- Dans le chapitre du « budget général », page 9, Monsieur MARTIN regrette l'absence de détail par chapitre, *afin de permettre une meilleure compréhension (entrer dans le détail des chapitres)* Madame DURRIS propose de recevoir les élus en rendez-vous à partir de fin avril
- A rajouter en suivant à *propos du chapitre 65, question sur la ligne 6554-« Organ regroup » en très forte augmentation, il est évoqué un montant SMEA pour environ 92000€ pour un arriéré sur l'assainissement pluvial, Madame POUTREL souhaite savoir de quels travaux il s'agit.*
- *Question sur la ligne 6865-« dotation provision risques financiers » : Madame POUTREL demande à quoi correspond la somme de 8756€ qui succède aux 3500€ inscrits l'an dernier, Madame DURRIS et le maire indiquent qu'il s'agit de dettes d'administrés, non encore remboursées et inscrite sur le budget à la demande du percepteur.*

Monsieur le Maire confirme que la modification sera effectuée et soumet le compte rendu à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le compte rendu.

1. ADMINISTRATION GENERALE

a) Création de poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe

Monsieur le Maire informe que pour des besoins de service, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe titulaire à temps complet (35 heures) au service administratif. Il précise que ce poste existe actuellement sur la base d'un contrat à durée déterminée.

Madame Patricia POUTREL s'interroge sur le nombre d'agents travaillant au service administratif.

Monsieur le Maire lui répond que ce service comprend 1 chef de service, 2 agents d'accueil, 2 agents à l'urbanisme et 1 à la communication.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve la création de poste
- Autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

b) Création de poste d'adjoint technique 2^{ème} classe

Monsieur le maire explique que compte tenu des besoins de la collectivité il est nécessaire de créer 1 poste d'adjoint technique 2^{ème} classe titulaire à temps complet (35heures) au service technique.

Monsieur le maire précise que ce service comprendra 9 agents ainsi qu'un chef de service.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve la création de poste
- Autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

c) Création de poste d'adjoint d'animation 1^{ère} classe

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'en raison de la réussite de l'examen professionnel d'adjoint d'animation 1^{ère} classe d'un agent, la commission paritaire du 18/04/2013 a émis un avis favorable sur son avancement de grade. Afin d'assurer la promotion de cet agent, il est nécessaire de créer le poste correspondant d'adjoint d'animation 1^{ère} classe à temps complet (35 heures).

Le poste qu'occupe l'agent aujourd'hui sera supprimé du tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve la création de poste
- Autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

d) Création de postes d'adjoints d'animation 2^{ème} classe

Monsieur le maire informe que pour faire face à la demande de la Direction Départementale Jeunesse et Sports, il convient de créer 3 postes au service enfance-jeunesse.

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur les recrutements ci-dessous :

Services	Nombre d'agents	Grades	Temps de travail (heures)	Type D'emploi
Enfance jeunesse	2	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	18h30	permanent
Enfance jeunesse	1	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	35h	permanent

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve la création des postes
- Autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

2. QUESTIONS DIVERSES

a/Réunion nouveaux habitants de la commune

Monsieur le Maire a choisi de mettre en place une réunion d'information pour les nouveaux arrivants, citoyens de la commune depuis le mois de novembre 2012.

Il s'agit d'effectuer une présentation de la commune, de ses services communaux et intercommunaux. Cette réunion se déroulera le samedi 06 juillet à 10h30 en présence du conseil municipal et des chefs de services.

b/Le recrutement d'un nouveau D.G.S

Monsieur le maire explique que faisant suite à la mission confiée au centre de gestion de la Haute-Garonne, en vue de recruter un Directeur Général des Services pour les besoins de l'administration générale de la commune, nous avons reçu 38 candidatures.

Parmi celles-ci 8 personnes ont été présélectionnées par le centre de gestion pour un entretien réparti en 2 séances.

Le jury de recrutement, composé de M. le Maire de Mme la 1^{ère} adjoint de Mme la conseillère déléguée aux Ressources Humaines, a retenu 2 candidats dont 1, qui a été recruté pour remplir les missions de ce poste aux conditions d'Attaché Territorial Principal.

Actuellement en poste en région parisienne, cette personne souhaite négocier avec sa collectivité afin d'intégrer le plus rapidement possible sa fonction dans notre commune.

Madame Anne-Marie DURRIS demande si ses attentes financières répondent aux prévisions du budget.

Monsieur le Maire répond dans l'affirmative.

c/Réunion d'information sur les rythmes scolaires.

Madame Cécile LABORDE informe l'assemblée que dans le cadre de l'application du décret n°20136-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, il est prévu une réunion d'information le 10 juin à 19 heures à la salle Joseph BON.

Les présidents d'associations seront invités afin d'aider à mettre en place un dispositif d'organisation lié au temps périscolaire.

d/Présentation des projets de l'extension de l'école Georges Brassens ainsi que la reconstruction de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire présente, pour rappel, les plans du bâtiment existants de l'école élémentaire et, en suivant, le projet qui se décompose avec la création de 2 classes supplémentaires, 1 atelier ainsi que des sanitaires. L'estimation des travaux s'élèvent à 270000€.

Le dépôt de permis sera déposé la semaine prochaine par l'architecte.

Monsieur le Maire expose également le projet de la reconstruction de la salle des fêtes.

Il explique que le projet consiste à démolir le bâtiment existant qui jouxte à la mairie. L'entrée de la salle est prévue sur le pignon, face au parc du château.

Monsieur Gilles MARTIN approuve le projet qui est beau mais onéreux. Estimé à 450000€ il dépasse le budget initial qui était de 300000€.

Madame Patricia OGRODNIK précise que ce plan n'est pas définitif.

Monsieur Gilles MARTIN ajoute que ce montant n'était pas prévu au Débat d'Orientation Budgétaire

Monsieur le Maire précise que le montant de 300000€ est inscrit sur le budget de 2013 et 180000€ sont prévu pour de budget 2014.

Madame Marie-Thérèse TRECCANI s'interroge sur la surface du bâtiment et du nombre de places assises.

Monsieur le Maire indique que la surface est de 130m2 et 100 places assises.

e/Réunion publique pour la présentation des projets inscrits au BP 2013.

Monsieur le Maire informe qu'aura lieu le lundi 17 juin 2013 à 19 heures à la salle Joseph BON, une réunion publique sur les projets communaux en cours.

f/Point sur la trésorerie

Monsieur le Maire conclut en stipulant que concernant la trésorerie, il n'est pas nécessaire d'engager un prêt relais. La trésorerie de la commune est satisfaisante.

Monsieur Gilles MARTIN demande que soient intégrées sur le site intranet toutes les fiches nécessaires à la compréhension du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 19h55.
